DANS LE TEXTILE

Contrairement aux prévisions, la situation reste stationnaire. — Entrevues sans succès. — La réunion à la Bourse du Travail.

Alors que les diverses démarches accomplies par M. le Préfet et l'aimable accueil que M. Duhem avait réservé à la commission intersyndicale, nous laissaient espérer que la détente irait en progressant, les événements d'hier nous font au contraire supposer que l'accord n'est pas encore sur le point de se faire.

Les patrons adhérents au syndicat acceptent sans doute de discuter avec les délégués de leurs usines, mais quant à traiter sur la base du tarif unifié c'est une autre question.

Presque tous s'y refusent et continuent à observer l'attitude qu'ils avaient prise dès le début de la grève.

En toute franchise, ce n'est pas vers l'entente que l'on marche, mais vers l'inconnu.

Néanmoins, bien que les ouvriers soient dans la quatrième semaine de grève, l'union reste complète parmi eux et il ne semble pas que la cohésion soit sur le point de disparaître.

Pas un seul tisserand, homme ou femme appartenant aux tissages Prouchet, de la Société Anonyme d'Haubourdin, et Descourchelles, n'est rentré à l'atelier hier matin.

Toujours calmes, ils suivent les réunions avec autant d'assiduité et attendent la fin de conflit.

La Réunion à la Bourse du Travail

Comme d'habitude, la Bourse du Travail était, hier après-midi, chaudement comble. La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Charles Lefebvre, secrétaire du syndicat textile d'Armentières.

Conservons le tarif unifié

M. Lefebvre prend le premier la parole et explique pour quelles raisons il est venu assister à la réunion.

— Si je suis parmi vous, déclare-t-il, c'est parce que j'avais appris, par certains reportages de journaux, que les délégués chargés d'entrer en pourparlers avec les patrons, allaient conclure des accords avec leurs patrons sans s'inquiéter du tarif élaboré par la commission intersyndicale. En arrivant ici j'ai, avec plaisir, appris le contraire et pu me rendre compte que les revendications que vous avez émises restaient toujours entières.

Il faut, ajoute-t-il, que tous les délégués discutant sur la base du tarif rouge et s'il y a des modifications à faire, le comité de la grève, seul, doit les décider.

Après le secrétaire du syndicat d'Armentières, M. Creton rend compte des entrevues qu'il a eues au cours des fêtes de la Toussaint. Il parle notamment de l'entrevue avec M. Decourchelle et de l'accord conclu entre lui et la commission intersyndicale.

Il démontre, contrairement aux affirmations de quelque assistante, que le tarif accepté par M. Decourchelle est préférable au tarif d'Armentières, et qu'en ce qui concerne notamment le coton, il lui est supérieur.

— Ce tarif, ajoute-t-il, sera imprimé dans l'usine et les ouvriers y compris même le directeur s'engagent à payer la cotisation qui leur est réclamée.

Une Réunion à Marcq

M. Creton parle ensuite d'une réunion tenue au Pont-de-Marcq au cours de laquelle il a, avec M. Lambert, pris la parole.

L'affluence était nombreuse et à l'issue de l'assemblée, les grévistes, au nombre de 1200 environ, se formèrent en cortège pour aller manifester contre un vieil ouvrier qui, employé chez M. Scrive, essaye depuis quelques jours de faire rentrer ses camarades à l'atelier.

Escortés des gendarmes et accompagnés du commissaire de police de Marcq-en-Barœul, les grévistes sont allés devant la demeure de ce tisserand.

MM. Creton et Lambert ont eu avec la femme de ce dernier, un entretien et l'ont prié d'inviter son mari à ne point continuer son racolage, lui montrant que sa conduite pouvait être très préjudiciable à la cause des autres grévistes.

Pourparlers avec les patrons

Le secrétaire donne enfin les résultats des entrevues que plusieurs délégués ont eues avec leurs patrons.

Ces résultats ne sont certes pas ceux qu'on attendait.

M. Parey, rue Sans-Pavé, consent à accorder quelques satisfactions, mais ne veut pas accepter la tarif unifié. Il en est de même de M. Delcourt.

M. Louckx, d'Hellemmes, accepterait les propositions ouvrières, si le tarif est appuyé, ainsi qu'on le affirmé chez M. Decourchelle.

M. Duhem, ancien président du syndicat des fabricants, n'est pas disposé lui non plus à entrer dans les vues du Comité de la grève. Vingt délégués se sont présentés lundi matin, et lui ont présenté le tarif unifié. M. Duhem leur offrit une augmentation d'un quart de centime à un centime sur certains articles, mais repoussa catégoriquement le tarif élaboré par la Commission intersyndicale, en prétendant lié sur ce point par des engagements levés ses collègues.

M. Creton commente la réponse de M. Duhem et démontre que ce dernier en modifiant progressivement son outillage, a toujours diminué les salaires de ses ouvriers.

Les déclarations de M. Duhem en ce qui concerne le tarif sont accueillies par divers cris.

—Voilà la situation, s'écrie M. Creton, après avoir fait connaître que d'autres patrons n'ont pas encore donné de réponse. Plus que jamais nous devons rester unis et solidaires pour faire triompher la cause juste que nous défendons.

M. Bauche, conseiller prud'homme, se déclare heureux de l'entrain et du courage dont les grévistes font preuve depuis quatre semaines.

—Quelques gros patrons, dit-il, détournent la situation, si ai quelques-uns avaient accepté de discuter avec votre Commission, le mouvement serait terminé.

En terminant, M. Bauche parle des secours distribués par l'Administration municipale d'Hellemmes. Il se complaît à reconnaître qu'ils ont été distribués avec toute célérité désirable et dans les meilleures conditions.

Déclarations du secrétaire d'Halluin

M. Vandepulle, secrétaire du syndicat textile d'Halluin, où les tisserands luttent également pour l'unification des tarifs, se lève à son tour. Il déclare qu'il est venu à Lille pour connaître la situation et vérifier s'il était exact que les délégués ouvriers allaient traiter sur d'autres bases que le tarif unifié élaboré par la Commission intersyndicale.

Il a reconnu que les bruits répandus en ce sens étaient absolument faux. M. Vandepulle constate au contraire que les Lillois sont parfaitement unis pour réclamer le tarif rouge.

Après avoir encouragé les grévistes à persévérer dans cette voie, il établit une comparaison entre l'organisation syndicale lilloise et celle d'Halluin. Il montre que dans cette dernière ville les syndiqués sont plus nombreux, proportionnellement au nombre et beaucoup plus disciplinés.

A Halluin, les non-syndiqués, dit-il, sont en nombre infime et quand un conflit éclate nous ne nous occupons pas d'eux. C'est d'ailleurs sans des raisons pour lesquelles les ouvriers accourent au syndicat.

Notre caisse est solide et, contrairement à ce qui se passe ici, nous n'admettons pas des conversations particulières entre les délégués d'ateliers et les patrons.

Lorsqu'un conflit éclate nous entendons que les fabricants traitent immédiatement avec le syndicat. Nous n'avons pas besoin de réunions quotidiennes comme vous en faites, et grâce à notre organisation, nous savons attendre les événements.

Faisant alors ressortir que les patrons d'Halluin n'appliqueront le tarif unifié qu'au jour où les fabricants de lois l'auront accepté, il exhorte à nouveau les grévistes à lutter jusqu'au bout.

M. Lambert paraît ensuite d'un entrefilet paru dans un journal parisien, lequel prie instamment le comité de la grève de faire preuve d'humanité et d'arrêter le mouvement.

Le secrétaire déclare que cela est impossible et que ce sont les patrons qui doivent, en l'occasion, faire preuve de générosité.

Après avoir dit quelques mots sur la entrevue que la commission intersyndicale eut lundi soir, avec M. Duhem, M. Lambert donne quelques détails sur la manifestation qui eut lieu dans le matinée, au Pont-de-Marcq.

On supprimera les délégations

M. Creton reprend la parole pour flétrir les racoleurs et mettre en garde les ouvriers contre les manœuvres patronales dont ils pourraient être l'objet.

Il dit encore quelques mots sur la situation et termine ainsi : « J'estime que les patrons commencent à nous bolcner. Si cette semaine, nous n'obtenons pas de réponse satisfaisante, nous supprimerons les délégués et les entrevues avec les patrons et nous demanderons que ces derniers traitent avec la commission intersyndicale. »

Enfin M. Lefebvre met aux voix l'ordre du jour suivant :

L'ORDRE DU JOUR

« Les ouvriers et ouvrières grévistes des tissages de Lille et environs, réunis le mardi 2 novembre, à la Bourse du Travail, sous la présidence de Ch. Lefebvre, adressent à tous ceux qui s'intéressent à leur cause leurs remerciements pour les secours envoyés au cours de la grève ;

« Après avoir entendu les discours des citoyens Creton, Bauche, Vandepulle et Lambert, s'engagent à maintenir la revendication intégrale du tarif unifié.

« Se séparent aux cris de : Vive l'unification des tarifs ! Vive la grève ! »

Les Réunions

Demain réunion du comité à deux heures ; à 3 heures, assemblée générale au siège du syndicat indépendant, 2, rue du Cheuvfour.

Une réunion des fabricants de toiles

Les fabricants de toiles se sont réunis mardi après-midi, à 2 heures, à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire. Aucun renseignement n'a été communiqué à la presse, mais il paraîtrait qu'aucune résolution n'a été prise, les patrons n'étant pas en nombre suffisant.

Un incident à Armentières

Pour protester contre l'attitude d'un tricoteur du tissage Selmon, qui n'avait pas voulu prendre un ticket de pain à la boulangerie de Lille, près de 2.000 ouvriers lui ont fait, mardi soir, une conduite jusque au domicile, à Pont-de-Nieppe.

L'ouvrier, nommé Thomas, a reçu quelques coups de poing. Il a fini par faire comme ses camarades et faire preuve de solidarité.

A TOURCOING

Le danger des armes à feu

A Linselles, un jeune soldat se mêle de convalescence, reçoit toute la charge d'un fusil qu'il manie imprudemment

Un jeune militaire de la dernière classe, Théophile Desmarescaux, 22 ans, incorporé au 43e de ligne à Lille, atteint de laryngite peu après son arrivée au régiment, avait été envoyé en congé de convalescence qu'il allait passer à la maison paternelle, hameau de Blaton, à Linselles.

Dans l'après-midi de dimanche, au moment 5 heures, Théophile Desmarescaux eut l'idée de brûler un peu de poudre aux corbeaux.

Il avisa un fusil de chasse accroché à la muraille et décrocha ce fusil qu'il manipulait en le tenant par le canon.

Soudain le coup partit et toute la charge atteignit le militaire au bras gauche. Le membre fut littéralement criblé de grains de plomb.

M. le docteur Bonenfant, mandé, fit un premier pansement au blessé qui a été transféré hier matin à l'hôpital civil de Tourcoing, où M. le docteur Catiau, chirurgien de l'établissement, l'a examiné.

Le praticien ne pourra se prononcer avant quelques jours sur les suites de ce grave accident.

L'autorité a été prévenue par les soins de la gendarmerie d'Halluin.

Fermeture de la chasse à la perdrix

La fermeture de la chasse à la perdrix est fixée au dimanche 24 novembre courant, au soir.

EXPOSITION DE NANCY

Nous avons le plaisir d'annoncer que le jury des Arts décoratifs a décerné une Médaille d'or à M. Gombert, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Fourmies, pour l'ensemble de son exposition : « l'Art et l'Enseignement rationnel du Dessin ».

En terminant, M. Bauche parle des secours distribués par l'Administration municipale d'Hellemmes. Il se complaît à reconnaître qu'ils ont été distribués avec toute célérité désirable et dans les meilleures conditions.

A SALLAUMINES

Audacieux cambriolage

M. Doué, mineur, demeurant à Sallaumines, allé de la fosse N° 4 des mines de Courrières N° 230 avait, en compagnie de sa femme, quitté sa maison pour se rendre chez ses beaux-parents, qui habitent à Méricourt-corons.

Le soir, quand il revint, grande fut sa surprise, lorsqu'il constata qu'un désordre inexprimable régnait chez lui. Les voleurs, après avoir cassé un carreau près de l'espagnolette d'une lucarne de rez-de-chaussée, l'avaient ouverte et par le passage ainsi frayé, étaient introduits dans la maison. Ils y avaient tout sens dessus-dessous et étaient partis emportant une somme de 1165 francs que M. Doué avait cachée dans une armoire, et dans le tiroir d'une machine à coudre, du linge, des vêtements et un kilo de beurre.

Le vol a dû être commis vers huit heures du soir, car, à cette heure, le chien d'un voisin fit entendre de furieux aboiements.

LA BELGIQUE

Les nouvelles casernes d'Ostende

La série des démolitions nécessitées par l'approbation du plan de construction des nouvelles casernes étant terminée, on va commencer à édifier les nouveaux bâtiments à ériger le long de l'avenue de Smet de Naeyer et à front des rues des Cordiers et du Polder.

Le premier comprendra le mess pour officiers, le bâtiment principal réservé aux services de la garnison, le mess des sous-officiers, des locaux pour officiers célibataires et des salles de gymnastique.

Entre le mess des sous-officiers et le salle de gymnastique sera aménagée l'entrée principale des casernes, où l'on placera la poste du chemin de fer actuellement à Anvers.

L'autre groupe comprend les magasins et écuries, remises pour matériel d'incendie et ambulances, cuisines, salles de distribution et installations sanitaires.

Les travaux (gros-œuvre), ont été mis en adjudication le 2 novembre.

L'avenue de Smet de Naeyer sera prolongée en ligne droite vers le Bois.

La poste du Slatinck, actuellement à Anvers, commandera l'entrée vers la rue du Polder.

Tentative de meurtre à Malines

La femme B..., mariée en secondes noces à un ouvrier maçon d'un caractère brutal, vivait séparée de celui-ci depuis une quinzaine d'années. Toutes les instances de mari pour reprendre la vie commune, furent inutiles.

Lundi matin, la femme B... se rendait au cimetière communal, pour déposer une couronne sur la tombe de son premier époux. Tout à coup, à proximité du cimetière, elle rencontra son mari, qui se jeta sur elle, le roua de coups de poing, puis lui planta un couteau dans la poitrine. La pauvre femme tomba à la renverse, perdant du sang à flots.

Des passants transportèrent la malheureuse dans une maison, où un médecin déclara que la blessure n'est pas mortelle.

Le meurtrier a été arrêté et mis à la disposition du procureur du Roi.

Enfant tué par un auto à la Calamine

Le petit Mathieu P..., de la Calamine, traversant brusquement le grand'route devant l'auto de M. B..., qui revenait de Henri-Chapelle, a été renversé et une roue lui a écrasé la tête. La mort a été instantanée. Le pauvre enfant a été reporté en civière chez ses parents éplorés.

Grave accident de taxi

Dimanche, à 5 heures du soir, un grave accident s'est produit chaussée de Waterloo, à hauteur de la rue De Thy, à Saint-Gilles. Un petit garçon de 9 ans, Valentin Jocsten, qui traversait la chaussée avec sa petite sœur, a été surpris par un taxi se rendant à la porte de Hal et a été violemment projeté contre les pavés. Le pauvrent a été grièvement blessé à la tête et aux jambes.

LES GRÈVES

A MOUVAUX

Douze ouvriers de la distillerie de M. Cornil, à Mouvaux, ont quitté le travail. Ils réclament un salaire de 5 francs par jour. Le patron avait accordé 25 centimes d'augmentation, qui n'ont pas été jugés suffisants.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Lille. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 40 ans, de M., Gaston Binière, ex-regisseur de Cirque Plège.

L'infortuné, terrassé par la maladie dont il souffrait depuis plusieurs années, s'avait pu suivre le cirque à son départ de Lille, le mois dernier.

Nombreux seront les amis du régisseur pour témoigner à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 4 novembre, à l'Hôpital de la Charité. Assemblée à 7 heures 3/4, boulevard de Metz.

DANS L'ARMÉE

Gendarmerie. — Est nommé dans la gendarmerie de la 1re légion, brigade de Rendin (Pas-de-Calais), arme à cheval : Albert Beaucourt, maréchal des logis fourrier en 1er escadron du train des équipages militaires à Nantes.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Ecole des maîtres-mineurs de Douai. — Le « Journal officiel » publie un arrêté aux termes duquel des diplômes de maîtres-mineurs ont été accordés aux élèves sortant de l'Ecole des maîtres-mineurs de Douai, dont les noms suivent et par ordre numérique : N° 1, Marchal, Lamardeux, Tison, Picardat, Portal, Boullet, Parisault, Albert Proust, Marie; 10, Aumaître, Deschaud, Bouvet, Marcel Proust, Derche, Sibor, Lilot, Dumas, Collier, Brun; 20, Latour, Reboul, Gouy, Coste, Alande, Marche, Bonaid, Evrard, Mayeur, Gabriel; 30, Thomassin, Nouvesse, Seuriier, Hengouel, Fourrolle, Morijon, Damoniet, Maslinon, Soyez.

FINANCES

Paris, 2 novembre 1909.

Le taux du loyer de l'argent, pour la liquidation qui a lieu aujourd'hui, reste très modéré. Les dispositions de la séance sont empreintes de la plus entière fermeté, au Parquet, pendant que seules, en Banque, les mines d'or montrent quelque lourdeur.

Le 3 % Français passe à 99.10 cours des opérations traitées, fin novembre.

L'Extérieure se maintient à 95.70.

Fonds russes, à leurs cours précédents ; 5 % 1906 cote 105.30 ; Turc Unifié, calme à 93.40 ; Le Serbe 4 % revient à 84.50.

Pas de fluctuations sur les Sociétés de Crédit. La Banque de Paris se traite à 1750. La Crédit Foncier consolide son avance à 618. La Banque Franco-Américaine est demandée aux environs de 605.

Légère avance des Chemins espagnols.

Bonne tenue des valeurs de traction sauf les Omnibus, en nouvelle réaction à 1430.

Tassement du Rio à 1939.

En Banque, hausse des mines d'or et baisse des diamantifères sur quelques rachats spéculatifs.

L'émission des actions de la Société Franco-Norvégienne de Culture et de Commerce s'est effectuée rapidement avec un grand succès par les soins de la Maison Lorquin et Cibiel, 119, rue Réaumur, à Paris, il devient difficile de s'en procurer même avec une forte prime.

On cote 480 sur l'Obligation Energie Industrielle.

Nevet,
23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

de nos Rédacteurs et Correspondants Spéciaux

(par Télégraphe et Téléphone)

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Marseille, 2 novembre.

Un accident d'automobile s'est produit, dans la soirée d'hier, sur la route de Marseille à Aix. Un chasselier a été tamponné par une automobile et violemment projeté sur la chaussée.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, on a constaté que la victime s'était, dans sa chute, fracturé le crâne.

Son état est désespéré.

Noisy-le-Grand, 2 novembre.

L'accident d'automobile qui s'est produit hier soir, vers 6 heures, entre Lagny et Noisiel, n'a eu heureusement aucun caractère de gravité.

Dans la voiture se trouvaient, avec M. Harbrekorn, quelques-uns de ses amis ; au tournant de la route l'auto, par suite d'une mauvaise direction, fit une embardée qui la projeta dans un fossé plein d'eau.

Les voyageurs se relevèrent plus ou moins confusionnés, mais sans blessures graves ; M. Harbrekorn et ses amis purent regagner Noisy-le-Grand.

Meurtrier de son Fils

Strasbourg, 2 novembre.

Dans un accès de colère, le forrier Schulein, de Bischwiller, a tué son fils, âgé de 24 ans.

Le meurtrier est un alcoolique invétéré.

Écrasé par un train

Perpignan, 2 novembre.

Le nommé Charles Amiel a été écrasé et tué par le train de Cerbère.

Victime de son imprudence à la chasse

Perpignan, 2 novembre.

On mande de Serdaya que M. André Bruay, en partie de chasse, ayant l'imprudence de grimper sur un figuier, ayant en bandoulière son fusil chargé. Le coup partit et le malheureux fut tué net.

Mort de M. Ernest Védère beau-père de M. Blériot

Bagnères-de-Bigorre, 2 novembre.

M. Ernest Védère, adjoint au maire de Bagnères-de-Bigorre, beau-père de M. Blériot, vient de mourir.

M. Blériot a interrompu les expériences qu'il effectuait à Bucharest, afin d'assister aux obsèques qui sont fixées à vendredi prochain.

Familles empoisonnées par des Champignons

Nicé, 2 novembre.

Un très grave accident causé par les champignons vénéneux, vient de se produire.

Toute la famille Pellegrin, demeurant rue Ferry, a été empoisonnée par l'absorption de dangereux aliment. Trois médecins ont été appelés auprès des malades. Le jeune homme, âgé de dix-neuf ans, a succombé dans d'atroces souffrances.

PRÈS DE GRENOBLE

Grenoble, 2 novembre.

A Aubrives-en-Royans, arrondissement de Saint-Marcellin, M. Joseph Lamberlin, et tous les membres de sa famille ont été victimes d'un empoisonnement qui serait dû à l'absorption de plantes vénéneuses qui avaient été employées par suite d'une erreur comme plantes potagères.

Deux enfants, âgés de 6 et 4 ans, ont déjà succombé au milieu d'horribles souffrances.

Explosion dans une mine aux États-Unis

Douze morts

New-York, 2 novembre.

Une violente explosion, produite par la déflagration des gaz, s'est produite dans un puits des mines de Johnstown, en Pennsylvanie. Quinze hommes se trouvaient au fond de la mine au moment de l'explosion. Douze ont péri.

NOUVEAU COMBAT AU TONKIN

4 miliciens tués. 8 blessés

Marseille, 2 novembre.

Le « Courrier d'Haïphong » apporte les nouvelles suivantes :

Les bandes du De Tham, sous les ordres de Kien, ont attaqué le poste de milice de Hoa-Lac, province de Sontay, le 27 septembre.

La bande a été repoussée, mais nous avons eu quatre miliciens tués.

Il y a huit blessés.

D'autre part, le « Courrier Saigonnais » annonce qu'on a retrouvé dans la Rivière Noire, près de l'endroit où se produisit l'attaque l'Hoah-Binh, vingt-quatre fusils Gras.

LE FEU DANS UNE PRISON

Londres, 2 novembre.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la prison Pankhurst, située aux environs de Londres.

Les sinistrés s'est borné à des dégâts matériels.

Des bandits tentent d'assassiner UNE VIEILLE FEMME

Amiens, 2 novembre.

Quatre individus ont pénétré de nuit, chez Mme veuve Boutiller, rentière à Parvillers, après avoir assommé la malheureuse femme, ils ont tenté de lui scier le cou.

Ils se ruèrent ensuite sur sa fille Rose, 60 ans, qu'ils brutalisèrent et violèrent. Une somme de 40 francs fut, par eux, emportée.

L'état de l'octogénaire est très grave ; la fille a pu donner des renseignements au parquet et aurait reconnu deux des malfaiteurs. On suppose immédiate leur arrestation.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Voyage du Dirigeable « Espagne »

Meaux, 2 novembre.

Le dirigeable militaire « Espagne » a quitté le parc aérostatique de Beauval, ce matin, à 9 heures 50, pour effectuer un essai d'une durée de cinq heures.

A son bord, avaient pris place cinq passagers : le pilote Martial, les mécaniciens Gomez et Antoine, ainsi que deux officiers espagnols, le colonel Vivez y Vich et le capitaine Kinrelan.

Le dirigeable a évolué au-dessus de Paris et de la grande banlieue dans des conditions très satisfaisantes.

Cet après-midi, à 5 heures 45, son retour était signalé au parc de Beauval, un quart d'heure après l'« Espagne » atterrissait sans incident et préségrait son hangar.

Au moment de la descente du dirigeable « Espana », le guide-rope d'arrière s'est rompu ; de ce fait, l'atterrissage, un peu retardé, a eu lieu exactement à 5 heures 50.

Le mécanicien Hirault, pilote du dirigeable, a bien voulu donner au correspondant de l'Agence Fournier les explications suivantes :

Le but de notre voyage était d'effectuer une sortie d'une durée de cinq heures. Nous sommes restés 5 heures 40 dans les airs. Un brouillard assez intense, qui a persisté jusqu'à une heure de l'après-midi, a gêné un peu nos premières évolutions. Nous n'en avons pas moins atteint le but que nous nous étions proposé. Nous nous sommes élevés à une hauteur de 600 mètres et nous rentrons au hangar, enchantés de notre expérience et particulièrement heureux du fonctionnement de notre appareil.

PAULHAN EN ANGLETERRE

Il vole pendant trois heures

Paulhan était engagé, lundi, dans la course de distance Michelin, qui détient jusqu'à présent Rougier avec 132 kilomètres, et attribuable le 31 décembre de cette année à l'aviateur qui, régulièrement inscrit, aura accompli la plus longue distance sans toucher terre. A Brooklands, il a réussi un raid magnifique de 150 kilomètres, en trois heures, à une altitude de cinquante à soixante mètres.

LA SEMAINE D'AVIATION A ANVERS

Anvers, 2 novembre.

Le dirigeable « Zodiac du comte de la Vaulx est rentré à 2 heures sans accident, après avoir en 5 heures parcouru 300 kilomètres.

En revenant à l'aérodrome il a plané au-dessus de la ville et encore double une fois la cathédrale d'Anvers.

Rougier, sur son biplan Voisin, s'est élevé à 3 h. 45 à 220 mètres de hauteur, battant ainsi son propre record. Il gagne la prix de 25.000 francs pour la distance : 5000, pour la hauteur et une prime pour avoir aujourd'hui battu son propre record.

Le baron Caters obtient la médaille d'or de l'Aérocub de Belgique.

La journée d'aujourd'hui clot la semaine d'aviation d'Anvers.

M. Piot dans un état désespéré

Paris, 2 novembre.

La nuit a été très mauvaise ; le malade est, à l'heure actuelle, dans un état de dépression inquiétante et il reconnaît à peine les personnes de son entourage.

Le docteur Quesnot ne quitte plus le chevet du malade.

Ce soir, à 5 heures 1/2, une consultation aura lieu entre MM. les docteurs Variot et Quesnot.

Dans la soirée on communiquait le bulletin suivant :

« L'état du malade est extrêmement grave. (Signé), docteurs Variot et Quesnot ».

A la Commission des Douanes

Paris, 2 novembre.

La commission des douanes s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Klotz ; elle n'a pas terminé l'examen de la révision du tarif douanier. Les numéros 205 à 225 (métaux), ont été réservés.

Sur tous les autres points l'accord s'est fait entre le gouvernement et la commission.

Il résulte des décisions prises que sur les 331 premiers numéros, 85 sont retirés du projet.

Le Choléra en Allemagne

Berlin, 2 novembre.

On mande de Konisberg (Prusse), qu'une femme atteinte du choléra et qui avait été isolée, est morte.

Femme socialiste élue en Angleterre

Londres, 2 novembre.

Les élections municipales qui ont eu lieu hier dans toute l'Angleterre et dont les résultats sont presque entièrement connus, laissent les divers partis à peu près dans les mêmes positions qu'auparavant.

Une femme, qui signe Salter, socialiste, a été élue à Bermondsey.

UN NOUVEAU JOURNAL SYNDICHLISTE

Paris, 2 novembre.

Le 15 novembre courant, doit paraître un nouvel organe syndicaliste qui sera dénommé la *Terre Libre*.

Les fondateurs de ce journal annoncent qu'ils se proposent de « remettre dans un rang naturelle le syndicalisme égaré par des rivalités d'individus et de chapelles, au grand détriment de la classe ouvrière organisée. Séparée à la suite d'un ressentissantes querelles où des hauts faits tentraient de quelques-uns de ses mineurs qui semblent avoir voulu établir un trust de syndicalisme réclamer et vencre ».

La *Terre Libre* comptera parmi ses collaborateurs, tous syndiqués et considérés : MM. Janvion, La Gée, Blanchard, Merrie, Broutchoux, Mesnard, Le Guery, Chevalier, Georges Darien, Grouffin, Delmas, Lévy, Rémy Roure, Calloury, Péliz, Péquier, Pelosse, Gay, Delesal, Gogueux, etc.

Conseil National des Mineurs de France

Paris, 2 novembre.

Le Conseil national des Mineurs de France s'est réuni cet après-midi, rue Grange-aux-Belles, sous la présidence de M. Beaumont, des mines de l'Allier.

Etaient présents : MM. Mesnard (Saône-et-Loire), Barbat (Loire), Bertelli et Villette (bassin de Decazeville), Quentin (Gard), Cordier et Evrard (Pas-de-Calais), Joly, Schneider, Hilaire, Tourelle, Cornuez, Martin-Coupel (Ardennes), et des délégués de la Fédération des Ardoisières de France.

Les séances du congrès durent deux jours. De nombreuses et importantes questions figurent à l'ordre du jour.

Le conseil aura à traiter de la question de la fusion avec les Ardoisières qui, on le sait, compromettent dans leur sein des éléments révolutionnaires ayant à leur tête M. Broutchoux, dont on se rappelle le rôle dans les grèves du Nord.

Le conseil s'occupa également des retraites des mineurs.

Nous croyons savoir que MM. Barbat et Mersel, au nom de leurs mandants, demanderont au conseil national d'émettre le vœu que la question de la capitalisation de la retraite, et surtout de la question relative au traitement des ouvriers imposés aux sociétés coopératives.

Tout laisse supposer que le conseil n'acceptera que sous bénéfice d'inventaire le projet du gouvernement.

L'AFFAIRE STEINHEIL

Paris, 2 novembre.

Mme Steinheil n'a pas quitté Saint-Lazare ce soir pour le dépôt. L'hôtel Dieu pleine de une cinquantaine de personnes sont sur abords des grilles du Palais de Justice où elles vont passer la nuit en attendant l'audience de demain.

MÉNÉLICK MOURANT

Rome, 2 novembre.

L'amélioration qui avait été constatée dans l'état de l'empereur Ménélick ne s'est pas maintenue.

On assure que si rien est immédiatement de prévision des désordres qui pourraient se produire, des troupes ont été mandées à Addis-Abeba.

La Catastrophe de Pontpedreuse

Villefranche-de-Conflent, 2 novembre.

Ce matin ont été célébrées, les obsèques du commandant du génie Gréchard, du conducteur des Ponts et Chaussées Teulet, du chef mécanicien Dessoit et de l'ingénieur des chemins de fer de l'Etat Hotier, qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de dimanche.

Les obsèques des conducteurs des Ponts et Chaussées Clerc et Pascalis, également victimes de la catastrophe, auront lieu demain à Prades.

L'Enquête

L'enquête ouverte par le Parquet de Prades, sur les causes réelles du déraillement, se poursuit très activement. Jusqu'ici rien n'est encore bien résultée.

La commission des ingénieurs du Midi et des Ponts et Chaussées, a ouvert une enquête parallèle à celle du Parquet de Prades.

Il est d'ores et déjà prouvé que l'accident est dû à une rupture d'attelage et exclusivement consécutif. Les rails disent, bosselés, les roues ont dû passer sans qu'il soit possible d'vérifier le déraillement.

La Tsarine en Italie

Rome, 2 novembre.

Un fonctionnaire de la cour impériale a déclaré au correspondant de l'« Agence Fournier » qu'il avait été longuement questionné par le roi et le tsar de l'état de santé de l'impératrice de Russie.

Le roi aurait fait remarquer au tsar qu'il possédait plusieurs villes et châteaux dans lesquels la tsarine pourrait trouver le repos nécessaire à son rétablissement. M. Giolitti, qui assistait à l'une de ces conversations, aurait déclaré qu'il se partirait gardant que l'entière hôtel entière aurait à cœur de veiller à ce que le séjour de l'hôtesse impériale soit respecté.

Le tsar, très touché, a, paraît-il, exprimé sa gratitude pour l'hospitalité ainsi offerte. Il consultera la tsarine et donnera sa réponse après.

On cite, d'ores et déjà, comme lieu de séjour probable de l'impératrice, le palais royal de Naples, la ville royale de Capodimonte, le palais royal de Caserte, celui de Ventoe, etc., etc.

LES JOURNAUX DE CE MATIN

De l'Action (M. Henri Dérangel) :

AU SUJET DU PROCÈS STEINHEIL

M. le conseiller de Valles, chargé de diriger les débats du procès Steinheil, affirme que, jusqu'au bout il tendra tête à toute cette docuste d'appelés cherchant, en vain, c'est le propos d'une honnête femme. Nous soulignons que pour une fois, ce soit celui d'un président de cour d'assises.

Le souci de rendre la justice est déjà par lui-même assez délicat, assez angoissant, nous qu'au moins, juste et juges siégent dans une atmosphère de recueillement et de dignité.

L'obligation s'en impose surtout lorsqu'une épouvantable accusation de parricide et d'assassinat pèse sur une femme dont la moralité est la cause des variations de l'opinion.

De la Lanterne :

LES RETRAITES OUVRIÈRES DEVANT LE SÉNAT

Nous avons dit ici, sans le moindre enthousiasme, tout ce que nous pensions de la retraite de travail, en matière de système d'abord de la capitalisation.

Nous avons relevé les chances de pertes terribles d'importantes infinitésimales et vraisemblablement, dont la besogne urgente imposait un ajournement.

Après avoir mérité tant de critiques, les ouvriers ont une exceptionnelle occasion de prouver à la démocratie leur dévouement à la cause de la solidarité et bien, qu'ils voulaient la réforme du scélérate, malgré qu'ils ne voulaient du Parlement.